

# **RÉGLEMENT DE JEU**

## **« Jeu Candy Smart Touch »**

---

### **ARTICLE 1**

#### **LA SOCIÉTÉ ORGANISATRICE**

**La société Nineteen Groupe**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 37.500 euros, immatriculée au RCS de Nanterre, sous le n°448 069 534, dont le siège social est au 50 route de la reine à Boulogne Billancourt (92100), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, organise pour la marque Candy entre le 2 septembre et le 17 septembre 2016 un jeu gratuit, sans obligation d'achat, disponible sur la page Facebook Candy Électroménager accessible à l'adresse url suivante : <http://www.facebook.com/CandyElectromenager>.

### **ARTICLE 2**

#### **CHAMP D'APPLICATION**

Le Jeu sans obligation d'achat est ouvert à toute personne majeure physique résidant en France Métropolitaine à l'exception du personnel de la Société organisatrice et des membres des Sociétés partenaires de l'opération ainsi que de leurs familles (ascendants, descendants, époux).

Il est nécessaire d'avoir un accès à Internet et de disposer d'une adresse électronique valide pour participer.

Le Jeu n'est ni organisé, ni parrainé par Facebook. La Société organisatrice décharge donc Facebook de toute responsabilité par rapport à ce jeu.

### **ARTICLE 3**

#### **MÉCANISME DU JEU**

Pour participer au jeu, il suffit de :

- Se connecter sur la page Facebook accessible à l'adresse url suivante:  
<http://www.facebook.com/CandyElectromenager/>
- Lancer l'application nommée « Jeu Candy Smart Touch »
- Répondre aux trois questions du quiz proposées à savoir :
  - « Lorsque vous lancez un cycle de lavage, comment choisissez-vous votre programme de lavage ? »
  - « Avez-vous une idée précise de la consommation en eau et énergie de votre lave-linge ? »
  - « Lorsque vous lancez votre cycle de lavage, vous : »
- Renseigner ses coordonnées : civilité, nom, prénom, adresse mail et accepter le règlement.

A l'issue du jeu, un tirage au sort sera effectué sous le contrôle de la SCP Simonin – Le Marec – Guerrier, Huissiers de Justice Associés et désignera 1 gagnant parmi l'ensemble des participants ayant répondu aux trois questions posées.

#### **ARTICLE 4**

##### **LOTS OFFERTS**

- 1 lave-linge Candy Grand'O Vita Smart GVS 148 DWC3/1-47 d'une valeur commerciale de 399 euros (trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros TTC).

En aucun cas, il ne pourra être exigé de contrepartie financière en substitution du lot offert qui ne sera ni repris ni échangé. La Société Organisatrice pourra remplacer le prix annoncé par un prix de valeur équivalente en cas d'indisponibilité de la dotation initialement prévue.

#### **ARTICLE 5**

##### **RETRAIT DU LOT**

Le gagnant sera contacté par e-mail, sous un délai de 10 jours après la fin du jeu (entre le 18 septembre et le 28 septembre 2016). Le gagnant disposera d'un délai de dix jours après réception du mail l'avertissant de son gain pour communiquer son adresse postale à la société organisatrice par retour de mail. Passé ce délai, il perdra le bénéfice de son

lot sans recours possible et le lot serait attribué à un nouveau gagnant. Le lot sera envoyé au gagnant à l'adresse qu'il aura indiquée dans ce mail sous un délai de 8 semaines maximum. En tout état de cause Nineteen Groupe se réserve la possibilité au préalable de vérifier l'identité du gagnant avant l'envoi du gain. Nineteen Groupe ne saurait être tenue responsable de l'impossibilité d'attribution du lot en cas d'adresse saisie de manière erronée ou incomplète. Nineteen Groupe décline toute responsabilité du fait d'une erreur d'acheminement de la dotation, de la perte de ceux-ci ou de l'impossibilité de contacter le gagnant par les services postaux. Le lot gagné ne pourra faire l'objet d'aucune contestation, d'aucun échange et d'aucun remboursement. La livraison du lot sera gérée par le Groupe Candy Hoover. En cas d'absence lors de la livraison, le Groupe Candy Hoover ne procédera pas à une seconde expédition. La livraison se fera en rez-de-chaussée (le produit ne sera pas monté à l'étage). Il ne sera adressé aucun courrier et/ou message privé aux participants qui n'auront pas gagné. La dotation est attribuée au seul gagnant, elle est personnelle et non cessible. Le produit bénéficiera, à compter de la livraison, d'une garantie de 2 ans pièces, main d'œuvre et déplacement pour un usage conforme à la notice présente avec le produit.

## **ARTICLE 6**

### **CONTRÔLES ET RÉSERVES**

Toute participation qui ne serait pas conforme aux dispositions du présent règlement ne sera pas prise en considération.

La Société organisatrice se réserve notamment en cas de force majeure, le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler le jeu. Ces changements feront toutefois l'objet d'une information préalable par tous les moyens appropriés et d'un dépôt d'avenant au présent règlement au sein de l'étude d'huissiers mentionnée à l'article 7.

La responsabilité de la Société organisatrice ne saurait être engagée du fait d'un dysfonctionnement du réseau Internet.

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable d'aucun incident relatif aux perturbations de réseau, au maniement de l'Internet, en cas de dysfonctionnement du matériel de réception empêchant le bon déroulement du jeu, aux coupures de courant empêchant un internaute de remplir les conditions nécessaires avant la date limite.

En cas de litige, un justificatif peut être demandé. La participation au jeu est strictement personnelle. La participation à cette opération implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Le règlement complet pourra être obtenu à titre gratuit (remboursement de timbre au tarif

lent de la Poste en vigueur) en écrivant à : Société Nineteen Groupe, 50 route de la reine, 92100 Boulogne Billancourt. Il sera également consultable sur la page du Jeu.

Tout litige pouvant intervenir sur l'interprétation du présent règlement sera expressément soumis à l'appréciation souveraine des organisateurs et en dernier ressort à l'appréciation des Tribunaux compétents de Paris.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/78 (article 17), les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, en écrivant à :

Société Nineteen Groupe  
50 route de la reine  
Boulogne Billancourt (92100)

### **ARTICLE 7**

Le présent règlement est déposé en l'étude de :

**SCP SIMONIN - LE MAREC - GUERRIER HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES**

**54 rue Taitbout 75009 PARIS**

à laquelle est confié le contrôle du bon déroulement de sa mise en œuvre.